

SECTION 1

L'Alliance des Villes en Action





Nouveaux quartiers de grande hauteur à cotés de bidonvilles au bord de la river à Mumbai, Inde.

Une Alliance en transition

La période qui fait l'objet de ce rapport (l'année fiscale se terminant le 30 juin 2010), a vu l'Alliance des Villes subir des changements opérationnels et organisationnels parmi les plus fondamentaux de ses dix années d'existence. Le processus de transition a été déclenché lors des réunions du Groupe consultatif (le comité de direction de l'Alliance des Villes), à Barcelone en janvier 2009, quand la Stratégie à Moyen Terme (SMT) de l'Alliance pour la période 2008–2010 a été débattue et formellement approuvée. Cette stratégie a été conçue en consolidant le mandat de l'Alliance des Villes et en bâtissant sur ses succès après ses huit premières années d'existence. La mise en œuvre de la SMT ainsi que les questions qui lui sont liées et leurs conséquences, clairement mises en évidence, ont motivé un processus de réévaluation et une transition vers le changement. Cette démarche a été, de surcroît, stimulée par la célébration, à Mumbai en janvier 2010, du dixième anniversaire de l'Alliance, célébration qui a offert une occasion excellente à l'Alliance de faire le point sur les résultats atteints, les perspectives et le potentiel de l'Alliance.

La SMT a eu comme principal objectif d'augmenter la contribution de l'Alliance des Villes au changement systémique de l'environnement urbain en :

- ⌘ Développant systématiquement le sentiment d'appropriation et le rôle de leadership des villes ; par le biais, par exemple, d'une plus large dévolution, par les gouvernements centraux, de pouvoirs en direction des villes;
- ⌘ Elevant la problématique des villes et des bidonvilles dans l'esprit des parties prenantes et de l'audience de l'Alliance des Villes.
- ⌘ Elargissant la dimension et le niveau d'engagement des membres de l'Alliance des Villes; et en
- ⌘ Améliorant continuellement la gestion du programme de travail de l'Alliance.

Toutefois, tirer le meilleur avantage du surcroît d'attention porté aux villes et aux bidonvilles, exigera de mieux mettre à profit la nature unique de la composition des membres de l'Alliance — depuis la Banque Mondiale jusqu'aux représentants des habitants des bidonvilles — et d'améliorer l'efficacité et la gestion de l'Alliance des Villes.



Bidonvilles dans la périphérie de Lima, Pérou.

Le processus de changement qui s'opère depuis 2009 a été également alimenté par le débat au niveau mondial sur le développement urbain dans lequel des villes saines et florissantes ont gagné le statut d'un bien public mondial. Des rapports récents produits par des organisations du secteur privé (McKinsey, Arup), des agences de l'Organisation des Nations unies (FNUAP, ONU-Habitat), ainsi que le Rapport 2009 de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde mettent en lumière la nature de l'urbanisation et les défis qu'elle pose, chacun de ces rapports se faisant l'avocat de l'importance des villes et des systèmes de villes dans l'économie mondiale.

Le consensus qui a émergé de tous ces débats est que, bien que les villes connaissent des problèmes liés à une large gamme d'insuffisances — dont de mauvais mécanismes de planification face à un développement urbain rapide et l'absence ou l'hostilité d'un environnement politique — elles ne sont pas, en elles-mêmes, le problème. Le message clé qui s'est plutôt dégagé du plaidoyer pour les villes est que ces

dernières doivent en même temps répondre aux défis actuels et aussi se préparer à une croissance future.

La convergence vers ce consensus a été stimulée par la mise en évidence du fait que certains changements de politique de développement urbain parmi les plus perceptibles se produisaient également dans des pays de l'Afrique Subsaharienne, considérés jusqu'ici comme les lieux des politiques mal pensées et inefficaces tant au niveau local qu'au niveau national. Qu'il s'agisse de pays ouest-africains plus urbanisés comme le Sénégal, le Bénin ou le Ghana ou de ceux où l'on note un faible niveau d'urbanisation comme l'Ouganda, le Malawi et la Tanzanie, de nouvelles politiques pour faire face aux réalités urbaines croissantes ont commencé à être initiées. Ailleurs dans le monde, l'Inde a entamé une approche audacieuse, en engageant des programmes exhaustifs pour la réforme des villes et la réhabilitation de bidonvilles à une échelle sans précédent.

Parmi les motivations contextuelles de l'élan de l'Alliance vers le changement, il y a (i) la mutation de la structure de l'aide au développement qui se caractérise par une plus grande insistance sur les résultats et l'obligation de rendre compte, ainsi que par l'émergence de nouveaux modèles de coopération rejetant les modèles d'aide au développement verticaux, condescendants et onéreux ; (ii) la crise financière et économique, qui a eu des impacts défavorables sur toutes les communautés urbaines et les systèmes de financement des investissements partout dans le monde ce qui a justifié le besoin de se doter de systèmes de financement améliorés, et (iii) les risques nouveaux que font peser les effets du changement climatique

Cette tendance au changement a été encouragée par les mutations survenues dans les opérations du Fonds d'affectation de la Banque mondiale dont l'Alliance des Villes applique les procédures. Des changements dans les procédures d'octroi de dons ainsi qu'au niveau du Fonds de subvention au développement — la source des contributions allouées par la Banque à l'Alliance des Villes pour ses fonds destinés aux activités de base — ont impliqué un plus grand alignement de l'Alliance des Villes sur les

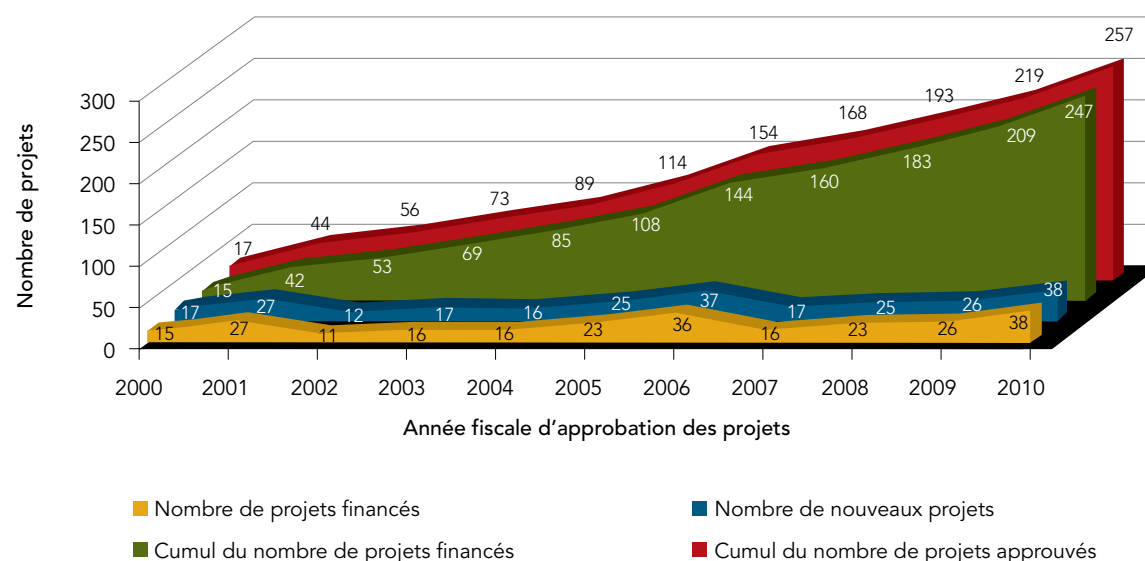
opérations de la Banque et en même temps la garantie de la pertinence stratégique de tous les membres de l'Alliance des Villes, y compris celle de la Banque mondiale, tout cela dans le souci d'améliorer la cohérence des opérations de l'organisme.

Ces facteurs ont collectivement suscité un processus délibératif et introspectif, au sein de l'Alliance ce qui a eu pour potentiel de produire des résultats d'une grande portée pour son avenir et son modus operandi. Il est évident que cela a été et demeure un processus et non une révolution conceptuelle brusque. Cela a fait que l'Alliance a commencé à évoluer vers une approche de la mise en œuvre plus programmatique de la SMT et orientée vers l'atteinte de résultats. Les activités de l'Alliance des Villes étaient, cependant, encore conduites sous l'ancien mécanisme du libre accès aux subventions, représentant approximativement 80 pour cent des subventions. Ce mécanisme a cessé d'exister le 31 mars 2010, ouvrant la voie à une nouvelle procédure

de don, plus en phase avec les nouveaux objectifs qui visent à catalyser le changement pour garantir des villes inclusives.

A la date de juin 2010 l'Alliance a eu à traiter un total de 235 projets sous l'ancien mécanisme avec des montants de subvention approuvés dépassant 70 millions de dollars américains pour des projets spécifiques aux pays et plus de 42 millions de dollars américains pour des projets régionaux et globaux. Pour l'année qui fait l'objet de ce rapport, l'Alliance a approuvé l'allocation de 16 millions de dollars américains, le montant le plus élevé depuis 2006, dont 10,7 millions de dollars américains d'allocations venant des fonds destinés aux activités de base de l'Alliance. Un total de 38 projets a été approuvé en 2010 (figure 1), avec un nombre croissant d'approbations reflétant la transition de l'Alliance vers des engagements programmatiques à plus long terme visant à pour rehausser le profil des villes et des bidonvilles afin d'apporter un changement systémique.

FIGURE 1
Résumé de la croissance du portefeuille de l'Alliance des Villes de 2000 à 2010



Note:

A. Les chiffres reflètent aussi bien des projets spécifiques au pays que des projets régionaux/mondiaux.

B. Les projets ne comprennent pas : (1) les Activités du Fonds de financement d'infrastructures piloté par la communauté (CLIFF) et (2) les activités du Financement de la réhabilitation des bidonvilles (SUF)

C. Les projets annulés durant la préparation et ceux mis en œuvre ont été inclus dans les calculs de la Figure 1.

Deux initiatives financées sous l'ancien mécanisme d'octroi de subvention témoignent de l'émergence du nouveau programme d'affaires de l'Alliance: (i) le projet « Mobilisation de ressources d'investissement pour le développement métropolitain de Dar es Salaam » (*Dar es Salaam Investment Resource Mobilization for Metropolitan Development*) et (ii) l'appui pour la publication du Statut de la Ville du Brésil, une co-publication en collaboration avec le Ministère brésilien de la Ville. Un examen rapide de ces deux initiatives aidera à clarifier le raisonnement qui sous-tend l'évolution actuel du modèle d'affaires au niveau de l'Alliance.

Faire de la ville la locomotive des actions de mitigation de l'urbanisation: Le projet Mobilisation de Ressources d'Investissement pour le Développement Métropolitain de Dar es Salaam

Le projet est conçu pour venir en appui à la ville de Dar es Salaam dans ses efforts visant à faire face à un lourd déficit en infrastructures. Avec une population

estimée à 4 millions d'habitants, c'est le plus important centre industriel et commercial de la Tanzanie. La ville génère approximativement 40 % du PNB du pays et plus de 80 % des recettes nationales de l'Etat. En tant que ville portuaire, elle a une importance cruciale non seulement pour la Tanzanie, mais aussi pour l'Afrique de l'Est dans son ensemble, particulièrement pour les pays enclavés comme l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Zambie.

Avec un taux de croissance démographique de 4,3 % par an, la ville n'a pas la capacité de faire face efficacement à son urbanisation rapide. La plupart des zones bâties, où vivent 70 % des résidents, reste non planifiée. Le statut d'occupation foncière des citoyens est précaire, alors que des déficits importants en matière de logements, de transport, d'assainissement et de distribution d'eau potable empêchent les citoyens d'accéder aux services sociaux et infrastructures de base.

Guidé par un cadre réglementaire favorable qui encourage une plus grande dévolution de pouvoirs et de ressources aux administrations locales, la ville



Vue aérienne de Dar es Salaam, avec le port en arrière plan.

a proposé à la Banque Mondiale le Programme Prioritaire de Développement des Infrastructures de Dar es Salaam, avec le financement initial d'un projet d'évaluation par l'Alliance des Villes. Estimé à un coût de 375 millions de dollars américains, ce grand programme a été considéré par la ville comme un cadre pour amener le gouvernement tanzanien et les autres partenaires au développement à faire face aux défis urbains de la ville de Dar es Salaam. Les activités prévues dans le cadre de ce programme sont:

- ❖ la construction de nouvelles routes et la réhabilitation du réseau routier pour relier les différentes communautés urbaines et améliorer la mobilité intra-urbaine;
- ❖ la réalisation de systèmes d'évacuation des eaux pluviales, de drains routiers et de systèmes d'évacuation pour diminuer les inondations généralisées et réduire les risques qu'elles présentent pour la santé publique ;
- ❖ la création d'un système de gestion des déchets solides à l'échelle de la ville incluant des systèmes de collecte, de transport et de mise à la décharge, et
- ❖ le renforcement de la gestion urbaine pour améliorer le recouvrement des recettes fiscales et une meilleure gestion financière.

Pour lancer ce programme et créer la sensibilisation nécessaire afin de s'assurer du soutien financier voulu, la ville a organisé un forum le 3 mai 2010, avec les trois conseils municipaux de Ilala, Kinondoni et Tememe. Le Forum a été conçu pour sensibiliser les représentants de l'Etat et la communauté des partenaires au développement sur les besoins et priorités de Dar es Salaam et, élément important, recueillir leurs points de vue et s'assurer de leur soutien aux efforts de développement de la ville.

Le forum a connu une forte participation et a suscité un énorme intérêt pour le développement des infrastructures pour Dar es Salaam, aussi bien de la part du gouvernement, des participants venant des agences de développement internationales que du secteur privé. A titre d'exemple, le forum a suscité l'intérêt d'une grande entreprise sud-africaine de gestion des déchets pour explorer le potentiel du



La compétition pour le foncier – bidonvilles et gratte-ciels à São Paulo, Brésil.

partenariat public/privé en matière de système d'évacuation des déchets. En réalité, la décision de la ville d'engager le dialogue entre les partenaires, dans le cadre de son effort de répondre aux défis posés par son urbanisation, l'a mieux positionnée pour attirer une plus grande part du financement de l'investissement et permettre une assistance financière plus durable de la part des donateurs et investisseurs.

Catalyser le changement en matière de régime foncier par la réforme de la réglementation urbaine au Brésil

La deuxième initiative est l'appui pour la publication et la diffusion du Statut de la Ville du Brésil, en partenariat avec le ministère de la ville. Le Statut de la Ville (Loi fédérale numéro 10.257), approuvé en 2001, est sans conteste l'une des mesures de réforme de politique urbaine instituées ces dernières années qui a eu la plus grande portée. Ce fut le résultat d'un processus intensif de négociation de plus de dix ans entre des forces sociales et politiques diverses telles que les mouvements de citoyens, les corps professionnels, les institutions universitaires, les syndicats, les chercheurs, les organisations non gouvernementales (ONG), les parlementaires et des maires progressistes.

Le Statut de la Ville a réglementé et élargi les mesures constitutionnelles sur la politique urbaine et a re-

connu explicitement le droit de tous les citoyens à la ville durable au Brésil. Il a également renforcé le rôle fondamental des municipalités en tant que concepteurs des politiques de planification urbaine, tel que cela a été promulgué à l'origine dans la Constitution du pays de 1988, et les a intégrées dans les processus de développement et de gestion urbaine.

Le Statut de la Ville consolide, dans un seul texte, des thèmes particulièrement compliqués qui ont trait à la gouvernance démocratique, au droit à la ville, à l'organisation territoriale, à la planification urbaine et à la gestion démocratique de la ville. Il inclut également l'obligation faite aux autorités publiques de mener des politiques urbaines qui garantissent la propriété ainsi que les fonctions sociales de la ville au bénéfice du citoyen. Le même processus de négociation qui a donné naissance au Statut de la Ville a conduit à la création du Ministère de la Ville au Brésil, premier pays à disposer d'un ministère dont le portefeuille est dédié entièrement aux questions urbaines, et celle du Conseil national des Villes en 2003. Ces deux entités fournissent la base sociopolitique qui a permis la réforme juridique prévue dans le Statut de la Ville.

Il était prévisible que l'interprétation et la mise en œuvre des principes du Statut de la Ville aient été à l'origine d'une série de controverses entre juristes,

spécialistes du développement urbain, promoteurs immobiliers et mouvements sociaux organisés. Il y a eu, par exemple, une forte résistance au niveau du Congrès brésilien, et dans d'autres cercles également tels que les propriétaires fonciers, par rapport au droit de propriété urbain en conformité avec le principe constitutionnel qui gouverne les fonctions sociales de la propriété et de la ville. Malgré les tensions que le Statut de la Ville a créées, ainsi que ses limites, il n'y a aucun doute que des avancées significatives ont été accomplies et qu'il demeure l'une des réformes réglementaires urbaines de plus grande portée de ces derniers temps.

L'appui de l'Alliance des Villes au Statut de la Ville a été fait dans le contexte du partenariat avec le Brésil datant de 2001 et qui n'a cessé de se renforcer depuis. En facilitant un engagement étroit avec la ville, ainsi que l'Etat et les législateurs au niveau national en matière d'habitat social et de réhabilitation des bidonvilles, ainsi que la conception et la mise en œuvre de la planification urbaine et des outils de connaissances, le partenariat est devenu un des éléments fondamentaux de la politique nationale relative à la réhabilitation des bidonvilles et la question du logement pour les plus pauvres. Il a également créé des opportunités pour le partage d'expériences au niveau international. L'Alliance des Villes dispose d'un Bureau régional à Sao Paulo.



Bibliothèque du Parc de San Javier, Medellín, Colombie, illustrant la réhabilitation de Commune 13 de Medellín.

Définition de l'approche opérationnelle de l'Alliance des Villes sur le changement

Les principaux éléments du Programme d'affaires peuvent être résumés comme suit :

- ⌘ Engagement programmatique à plus long terme avec les communautés urbaines ainsi qu'avec les Etats au niveau national et local;
- ⌘ Appui aux activités qui sont structurées au sein d'un environnement politique urbain national favorable et qui contribuent à son amélioration.
- ⌘ Appui aux activités conçues en consultations avec une large gamme d'acteurs ;
- ⌘ Appui aux activités qui ont le potentiel de produire des effets catalytiques ainsi qu'un impact à grande échelle.

En gardant cela à l'esprit, le Secrétariat a entamé le processus de clarification de son programme de travail aussi bien en direction des membres que de ses clients. Identifiant la ville comme le point d'entrée de toute intervention, l'Alliance a formulé un nouvel engagement pour le financement et l'appui des processus de transformation conduisant à des **villes inclusives**. Ces processus doivent être exhaustifs et

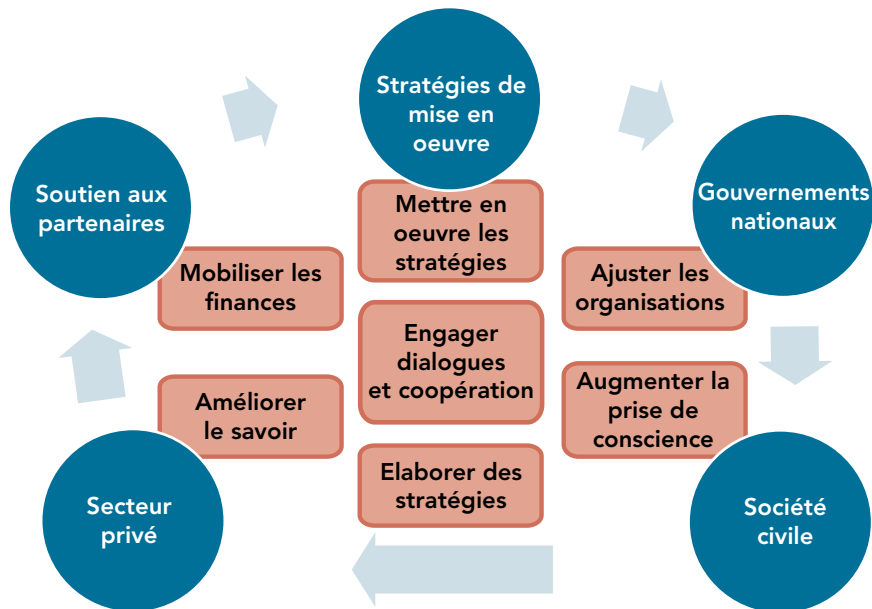
holistiques dans leurs approches. Ils doivent aussi ouvrir un espace, offrir une voix et des possibilités aux populations urbaines pauvres. En faisant le bilan de l'expérience de 10 ans d'activités ayant trait à la réhabilitation des bidonvilles et à la stratégie de développement de la ville, l'Alliance définit une ville inclusive comme celle qui réunit les attributs suivants :

- ⌘ Qui a des citoyens dotés de pouvoirs et engagés dans le développement urbain;
- ⌘ Qui garantit une sécurité d'occupation et un accès à un toit;
- ⌘ Qui est adaptée à l'environnement ;
- ⌘ Qui a une gestion urbaine efficace et réactive ;
- ⌘ Qui fournit un accès abordable aux services de base ;
- ⌘ Qui permet un accès pour ses citoyens aux opportunités économiques.

L'expérience tirée du portefeuille de projets de l'Alliance des Villes montre que l'engagement, l'appropriation et le rôle de leadership de la part des parties prenantes locales sont des conditions

FIGURE 2

Pilotes de développement urbain et les résultats de leur interaction



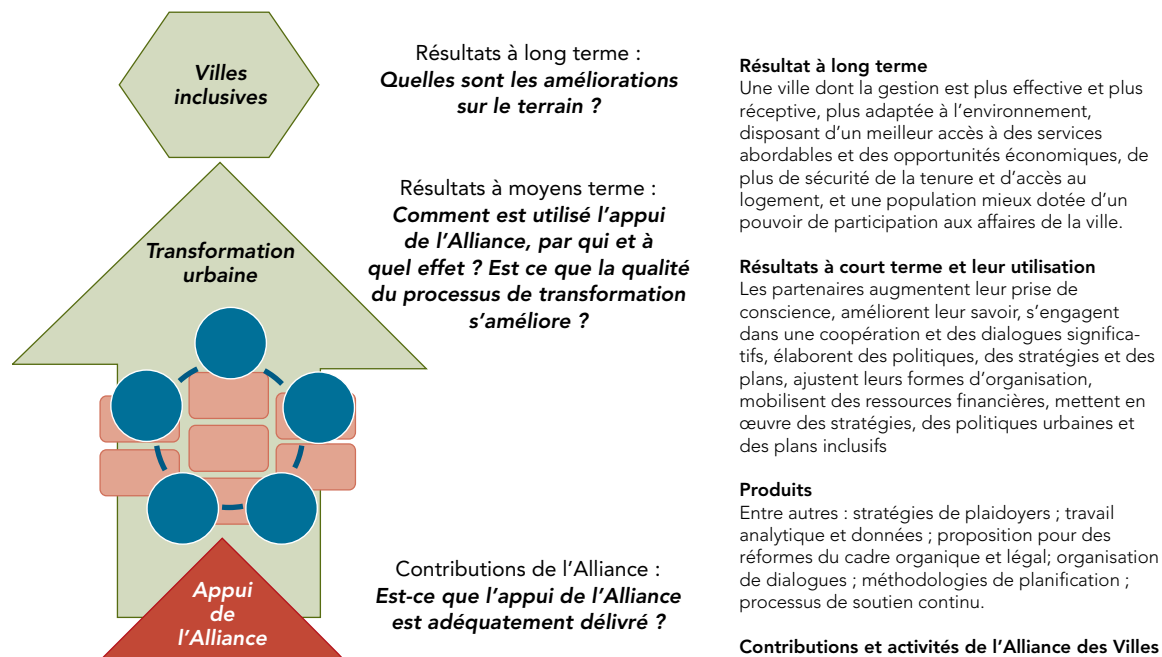
clés pour le succès des processus de transformation. Les processus de transformation fructueux sont ceux qui sont conduits par la ville elle-même et qui impliquent les gouvernements nationaux, les administrations locales, la société civile, les acteurs du secteur privé, ainsi que les partenaires de soutien comme les agences et institutions financières. Regroupés sous le vocable de moteurs de la transformation urbaine, ces différents acteurs collaborent sur une large gamme d'actions.

Quand ils sont réussis, les processus de transformation urbaine offrent aux responsables une meilleure appréciation de la situation des populations pauvres en milieu urbain et de la façon dont ces populations peuvent contribuer au développement urbain. Les

administrations locales et leurs partenaires y gagnent également une connaissance plus approfondie de ce qu'est le développement urbain inclusif ce qui les conduit à initier des dialogues significatifs et à procéder à un échange d'idées avec toutes les parties prenantes dans le débat sur les questions urbaines, les défis et les opportunités qui s'offrent à eux et peuvent, de ce fait, catalyser et consolider des partenariats inclusifs et étendus au cours de ce processus. En ayant à l'esprit les expériences acquises, les collectivités locales et les gouvernement nationaux peuvent, en partenariat avec les communautés urbaines et les partenaires au développement, mettre en oeuvre des politiques, des stratégies et des plans et mobiliser des fonds et autres ressources nécessaires à la création de villes plus inclusives.

FIGURE 3

Processus de transformation urbaine catalysé par l'appui de l'Alliance des Villes



Scène de bidonville à Old Fadama, Accra, Ghana.



Réhabilitation de logement dans un bidonville de São Paulo, Brésil.

Les quatre piliers du programme de travail de l'Alliance des Villes

Pour capturer de façon plus stratégique ce processus de changement, l'Alliance est en train d'adapter les anciens instruments de réhabilitation des bidonvilles et de stratégie de développement des villes dans un programme de travail composé de quatre piliers – le Fonds Catalytique, la programmation au niveau du pays, le savoir et son partage, et la communication et le plaidoyer. L'ancien mécanisme de financement est en voie d'être transformé en un nouveau fonds catalytique (Cat Fund), les leçons tirées des 10 ans d'opérations étant intégrées dans une approche plus stratégique et programmatique appelée Programmes de pays. Cela vise à améliorer le soutien au développement urbain dans les pays à revenus faibles. L'Alliance est en train d'adapter également un programme de connaissances basé sur des activités conjointes avec les membres de l'Alliance, en plus de programmes de communication et de plaidoyer plus ciblés, motivés par ces partenariats. Les propositions des quatre piliers du programme de travail ont été approuvées lors de la réunion du

Groupe Consultatif de Mumbai et leur finalisation était en cours à la fin de l'exercice budgétaire 2010.

I. Le Fonds catalytique

A la différence de l'ancien mécanisme d'accès ouvert au financement par don, les subventions du *Cat Fund* seront octroyées dans le cadre d'un appel à projet compétitif lancé deux fois par an sous forme de notes conceptuelles. Après un processus d'évaluation de ces notes conceptuelles, les postulants sélectionnés seront invités à développer ces notes sous forme de propositions. Ces dernières feront l'objet d'évaluations compétitives ultérieures, les propositions qui correspondent à l'orientation programmatique du portefeuille de l'Alliance des Villes et susceptibles d'accroître son effet catalytique seront retenues. Un Panel d'évaluation externe assistera le Secrétariat dans ce processus de sélection afin de garantir l'objectivité et la transparence.

ENCADRE 1

Neuf critères pour l'évaluation des propositions de l'Alliance des Villes :

1. **Ciblage de l'objectif:** l'activité visera à encourager des politiques favorables aux pauvres, à contribuer à la lutte contre la pauvreté urbaine, (notamment la promotion du rôle de la femme dans le développement de la ville), et à appuyer directement l'expansion des efforts de réhabilitation des quartiers pauvres et/ou des stratégies d'urbanisation.
2. **Volonté politique et approbation du gouvernement:** l'activité jouira de l'adhésion et de l'approbation du gouvernement/des autorités locales .
3. **Liens avec les investissements:** Selon les situations, les banques de développement, les partenaires d'investissement publics et privés seront clairement identifiés et participeront d'emblée à la conception de l'opération, de manière à améliorer les chances d'obtenir des fonds pour sa mise en œuvre.
4. **Partenariats:** les propositions seront fondées sur un processus de concertation démocratique avec les parties prenantes locales et les organisations de proximité. Elles contiendront des stratégies et des mesures propres à assurer la participation et l'adhésion de la population intéressée. Les propositions devront démontrer la nature et l'ampleur de la participation des parties prenantes.
5. **Cofinancement:** toutes les propositions comporteront des modalités de cofinancement, combinant des fonds de démarrage accordés par l'Alliance pour les villes et un objectif d'au moins 20 % du montant total du projet, fourni par les villes elles-mêmes et par d'autres sources. Le cofinancement peut revêtir la forme de contributions en nature.
6. **Cohérence des efforts:** les activités seront conçues pour renforcer le plus possible la collaboration entre les partenaires de l'Alliance.
7. **Expansion:** l'accent sera mis plutôt sur l'élaboration de stratégies de développement urbain et sur les activités de réhabilitation à l'échelle de la ville et du pays que sur des projets pilotes.
8. **Institutionnalisation et transposabilité:** les activités contribueront à développer des mécanismes pour aider les villes et leurs associations nationales à institutionnaliser le soutien en faveur de la formulation de stratégies de développement urbain et des activités de réhabilitation à l'échelle des villes et des pays, de manière à en faciliter la transposition dans d'autres villes.
9. **Impact positif sur l'environnement:** *les activités bénéficiant du soutien de l'Alliance auront sur l'environnement des effets positifs substantiels.*

Le *CAT Fund*, dont le lancement est prévu au premier trimestre de 2011, apportera son soutien aux villes qui recherchent un changement transformatif. Les critères de sélection des propositions pour l'octroi de subventions inclueront les neuf critères d'éligibilité au financement de la Charte de l'Alliance des Villes (voir encadré 1). Par ailleurs, les propositions seront classées et sélectionnées, sur la base d'une évaluation de l'effet catalytique de l'activité proposée. Les propositions les plus susceptibles d'être retenues seront celles qui visent à catalyser le changement en vue de favoriser le développement de villes plus inclusives. Les propositions retenues seront celles qui soutiendront des systèmes de partenariat qui tirent profit de l'effet de synergie que représente l'action de plusieurs moteurs du changement vers un objectif commun, fondement nécessaire à un processus de transformation de la ville.

Les projets qui seront financés par le Fonds catalytique vont aussi développer le savoir faire de tous les éléments moteurs de la ville à travers le partage du savoir-faire et de l'apprentissage tiré des activités avec un large public. Une très grande priorité sera accordée aux propositions de projet qui ont un fort potentiel à générer des études de cas, des expériences pratiques qui portent sur des problèmes prenant en charge des besoins locaux bien précis, et qui ont trait aux préoccupations de l'Alliance en matière de connaissance. Les instruments clés de production et de partage de connaissances prévoiront des échanges entre villes, des services de conseil prodigués par des membres de l'Alliance des Villes, ainsi que la préparation et la présentation d'études de cas de projets par le postulant à des pairs dans des fora comme le Forum Mondial Urbain, les congrès de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et Africités.

II. Les Programmes de pays

Un programme de pays appuie le processus de transformation vers des villes inclusives à travers l'institutionnalisation de dialogues et de partenariats opérationnels entre les éléments moteurs du développement urbain dans des pays sélectionnés. Les programmes de pays sont des interventions à long terme, axées sur la demande, adaptées de façon spécifique au contexte d'urbanisation et aux besoins de chaque pays. Les programmes de pays visent essentiellement à maximiser la cohérence des actions de partenariat dans le contexte d'un pays donné et d'aboutir à des calendriers qui mettent l'accent sur des villes inclusives, favorables aux pauvres. En tirant profit du pouvoir fédérateur de l'Alliance des Villes qui rassemble sous la même enseigne tous les moteurs clés du changement, un programme de pays facilite les engagements avec les acteurs à tous les niveaux de l'échiquier urbain (national, local, communautaire et privé) afin:

- ⚡ D'améliorer les politiques urbaines nationales en vue de mettre en évidence les contributions des autorités locales et des communautés ;
- ⚡ De développer des stratégies et politiques urbaines qui reflètent et répondent aux besoins des populations urbaines pauvres; et en outre ;
- ⚡ De produire des plans de développement urbain crédibles et en phase avec le financement des investissements.

Une série d'échanges organisés entre toutes les parties prenantes est d'importance critique pour s'assurer que la conception du programme atteigne ces objectifs.

Durant l'année objet de ce rapport, le projet *Land, Services and Citizenship for the Urban Poor* (Foncier, Services et Citoyenneté pour les populations urbaines pauvres – LSC) se présente comme une référence en matière de travail sur un programme de pays. Financé par la Fondation Bill et Melinda

ENCADRE 2

Programme Transformation des établissements des pauvres urbains en Ouganda (TSUPU)

En Ouganda, le programme LSC est appelé «Transformation des établissements des populations urbaines pauvres en Ouganda (TSUPU)», ayant pour principal objectif la création de villes inclusives et sans bidonvilles dans ce pays. Le TSUPU cible les villes secondaires, s'appuyant sur le consensus autour du fait que celles-ci représentent les meilleures opportunités pour gérer une urbanisation rapide et assurer un avenir urbain meilleur pour leurs citoyens. Cinq villes secondaires de l'Ouganda ont été sélectionnées par le Ministère de la Terre, de l'Habitat et du Développement urbain (MoLHUD) et d'autres parties prenantes pour la mise en œuvre, à savoir : Jinja, Mbarara, Mbale, Kabale et Arua.

Parmi les résultats significatifs qui ont été enregistrés jusqu'ici au cours de la mise en œuvre du TSUPU, il y a :

- ⚡ L'incorporation de l'urbain dans la Stratégie d'assistance au pays (SAP) et son identification comme un vecteur de transformation structurelle de l'économie ougandaise.

- ⚡ L'accord du Programme de l'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP) de la Banque Mondiale de travailler avec le TSUPU pour étendre l'accès à l'énergie aux villes secondaires en utilisant ses ressources pour l'Afrique subsaharienne.
- ⚡ Le partenariat formel entre l'Association Internationale des Gestionnaires de Comtés et Villes (ICMA) et la Urban Authorities Association (UAA) de l'Ouganda pour aider le gouvernement ougandais à exécuter avec succès le TSUPU.

Jusqu'ici, le résultat le plus visible du TSUPU est sans conteste le lancement, par le gouvernement, du Forum Urbain National de l'Ouganda (UNUF), le 6 mai 2010. L'UNUF vise à promouvoir un développement durable en Ouganda par le renforcement d'une coopération, un réseautage, un plaidoyer, un lobbying, une recherche, une formation et un accès permanent pour appuyer les programmes prioritaires en Ouganda.



Célébration du lancement du Forum National Urbain en Ouganda à Kampala.

Gates, le programme LSC est un mécanisme d'intervention à long terme, qui vise à construire une citoyenneté et une bonne gouvernance au niveau local, à améliorer l'accès à la terre et aux services urbains et permettre une meilleure politique environnementale pour une gestion urbaine efficace et efficace. Le programme LSC mobilise des fonds substantiels, au delà de ceux disponibles à travers les fonds propres de l'Alliance des Villes destinés au soutien d'un groupe de pays soigneusement sélectionnés, avec comme objectif principal de permettre la gestion de leur processus d'urbanisation et de procéder à des planification visant à produire des villes inclusives.

Le programme LSC porte son intérêt de façon tout à fait prioritaire sur les pays à faibles revenus, en particulier les pays africains au Sud du Sahara. Les trois critères de sélection clés sont : (i) une demande motivée émanant du gouvernement national; (ii) un engagement politique à répondre aux besoins des populations urbaines pauvres; (iii) la nature et l'étendue de l'engagement des membres de l'Alliance des Ville dans le pays concerné.

Le LSC est aujourd'hui en activité dans trois pays d'intérêt particulier — Ouganda, Ghana et Vietnam — bien que la mise en oeuvre soit à un niveau plus avancé en Ouganda qu'au Ghana ou au Vietnam. En Ouganda, le LSC a été dénommé Programme de Transformation des Etablissements des Populations Urbaines Pauvres en Ouganda (*Transforming Settlements of the Urban Poor in Uganda – TSUPU*), (voir encadré 2). Le programme cible les villes secondaires et s'intéresse en particulier aux communautés urbaines ainsi qu'aux gouvernements municipaux et nationaux.

L'aspect fondamental de la conception du programme est le rôle de leadership au niveau local et l'appropriation du programme, dans ce cas par le Ministère de la Terre, de l'Habitat et de Développement urbain.

L'initiative LSC de l'Ouganda est conçue pour faciliter des fora aussi bien au niveau national que municipal, qui permettront, non seulement une compréhension partagée, mais aussi mèneront à des partenariats basés sur des droits et responsabilités réciproques — et qui sont l'essence de la citoyenneté

et de la bonne gouvernance. Depuis lors, un certain nombre de ces fora ont démarré au niveau municipal, dont ceux de Mbarara et de Mbale.

Au Ghana, les actions prises par l'Assemblée métropolitaine d'Accra (*Accra Metropolitan Assembly*) en vue de procéder à l'éviction des habitants de bidonvilles concomitamment avec les premières réunions tenues pour l'élaboration du programme ont suscité un débat national sur les évictions forcées. L'approche de l'Alliance des Villes a permis de débattre et d'apporter une contribution sur les différents types d'interventions adaptées aux circonstances et de donner le temps d'une structuration d'un engagement véritable et significatif à l'égard des populations urbaines pauvres. La conception initiale du programme a été approuvée par le Ministère du Gouvernement local et du Développement rural.

Au Vietnam la conception du programme porte sur les actions d'appui visant l'expansion des programmes de réhabilitation des bidonvilles, programmes basés sur l'initiative communautaires.

L'approche de l'Alliance des Villes est de combler les écarts entre le travail en cours du gouvernement national, de l'Association nationale des villes Vietnamiennes, de la Coalition Asiatique pour le Droit au Logement (ACHR) et des membres de l'Alliance des villes. Le gouvernement du Vietnam cherche à opérationnaliser sa Stratégie Nationale de Réhabilitation Urbaine qui vise à promouvoir des méthodes de planification urbaine participative pour que la réhabilitation réponde mieux aux besoins des citoyens. Il existe en outre un processus de réhabilitation communautaire en cours, impliquant l'Association nationale des villes vietnamiennes et un système de Fonds de développement communautaires mis en oeuvre avec l'appui de la Coalition Asiatique pour le Droit au Logement, un processus qui porte en lui un grand potentiel de répliquabilité.

L'Alliance des Villes a déjà engagé ses propres ressources pour appuyer une Revue de l'Urbanisation au Vietnam (*Urbanization Review*), nouvel instrument développé par la Banque Mondiale dans le cadre de sa « stratégie urbaine et gouver-



Vue générale du marché Toi, envahi par la boue, dans le bidonville en étalement de Kibéra, Kenya, avant les violences électorales.

nement local ». Cette revue aidera les décideurs politiques à mieux comprendre et gérer le processus d'urbanisation et établir l'ordre de priorité des investissements destinés aux populations pauvres en milieu urbains. Le programme prévoit aussi un soutien financier provenant de banques multilatérales de développement, notamment l'Association pour le Développement International de la Banque Mondiale ainsi que l'Initiative de Développement de la Ville pour l'Asie de la Banque Asiatique pour le Développement. L'Alliance des Villes qui s'est, jusqu'ici, appuyée sur un processus de consultation, compte sur le regroupement de ses membres autour des objectifs du programme LSC afin d'améliorer les conditions de vie des populations urbaines pauvres.

III. Connaissances et apprentissage

L'Alliance des Villes a toujours apporté son appui à un éventail d'activités qui visent la production de connaissances et un apprentissage solide. Ce troisième pilier du programme de travail de l'Alliance des Villes vise à mettre l'accent sur des processus de connaissances et d'apprentissage qui portent de façon spécifique sur des expériences et des études de cas ayant trait aux processus de transformation vers des villes inclusives. Ces études de cas seront analysées, conditionnées et diffusées aux praticiens du développement urbain pour mieux faciliter un dialogue éclairé sur les politiques, aux niveaux local, national et international. De plus, les activités de connaissances et d'apprentissage serviront d'illustration à d'autres domaines d'action multidimensionnels essentiels à la construction de villes plus inclusives, y compris la question du genre et de la jeunesse.

Les instruments essentiels pour tirer profit des connaissances de l'Alliance sont les Programmes de travail conjoint (PTC) entre les membres de l'Alliance des Villes et leurs partenaires. Les PTC reconnaissent et exploitent les avantages comparatifs des membres de l'Alliance afin de développer des approches plus coordonnées et approfondir ces connaissances sur des thèmes intersectoriels comme le changement climatique, l'environnement et la



Le début de la moisson du riz, Mai Chau, province de Hoa Binh, au nord du Vietnam.

planification intégrée de l'environnement urbain. Parmi les avantages qui découlent des PTC, il y a lieu de reconnaître le développement de partenariats plus solides et efficaces entre les membres de l'Alliance et les parties concernées dans la ville, notamment quand il s'agit de répondre aux défis environnementaux clés qui ont un impact sur la vie sociale et économique des citoyens, particulièrement les plus vulnérables d'entre eux.

Durant l'année faisant objet de ce rapport, l'Alliance a approuvé un certain nombre de PTC majeurs, qui portent principalement sur l'environnement et les impacts du changement climatique. Ceux-ci ont emboîté le pas aux PTC sur l'environnement qui avaient commencé à enregistrer leurs premiers résultats. Par exemple, le PTC sur «Les villes et le changement climatique», convenu entre le PNUE, ONU-Habitat et la Banque Mondiale vise à tirer

profit du capital de ressources et de connaissances des trois organisations partenaires pour traiter plus efficacement des questions de l'impact du changement climatique sur les villes. Des progrès significatifs ont déjà été réalisés sur un de ses principaux livrables, le « standard relatif au gaz à effet de serre » qui a été lancé lors du cinquième Forum Urbain Mondial, à Rio de Janeiro, en mars 2010. Le standard fournit aux villes des informations de base qui sont revues par plusieurs organisations qui ont travaillé sur le Protocole des gaz à effet de serre (GES), comme l'Institut des Ressources Mondiales, le Conseil International pour les Initiatives Ecologiques Locales (ICLEI) et le Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable. Ces informations permettent aux villes de surveiller leurs émissions et de prendre les mesures qui s'imposent. Le GES est déjà en en cours de mise en œuvre par des villes comme Bangkok.

Un deuxième PTC entre l'Alliance des Villes et le PNUE vise tout particulièrement à aider les responsables municipaux et praticiens dans la prise en

compte systématique de l'environnement dans leurs pratiques de gestion et de planification de leur ville. Ce faisant, les partenaires chercheront à faire un usage plus cohérent des différents outils environnementaux à leur disposition dans un cadre et avec une méthodologie commune et, partant, améliorer la coordination sur le terrain aussi bien pour la conception que pour la mise en œuvre des projets. Cela se fera au bénéfice de la ville aussi bien que de ses citoyens.

Plusieurs PTC ont été approuvés durant l'année objet du présent rapport. Un PTC avec la Banque Mondiale explorera les liens entre le changement climatique, le risque de catastrophe et leurs effets sur les populations urbaines pauvres, au travers des études de cas du Mexique, de Jakarta, de Sao Paulo et de Dar es Salaam. Le rapport final sera présenté à la réunion du C40¹ en 2011.

L'objectif principal du PTC "Eco²" avec la Banque Mondiale consiste à organiser des activités de formation suivant l'approche Eco² (Villes écologiques en tant que Villes économiques), en Indonésie,

¹ Le C40 est un groupe de villes qui travaille en étroite collaboration avec l'Initiative Clinton pour le climat (CCI) pour faire face aux défis posés par le changement climatique.



Logement pour les pauvres à New Delhi, Inde.



Logement pour les pauvres à São Paulo, Brésil.

au Vietnam et aux Philippines, et promouvoir l'échange de connaissances en Asie sur des thèmes et approches connexes, y compris les expériences japonaises sur la durabilité dans les villes.

L'initiative Eco² a été lancée en juin 2009 lors du Symposium sur la recherche urbaine, à Marseille, en France. C'est une composante intégrale de la nouvelle « stratégie urbaine et gouvernement local » de la Banque Mondiale. conçue comme une nouvelle ligne d'activité en secteur urbain pour « promouvoir un environnement urbain sûr et durable ». Elle plaide pour l'amélioration de la forme et de la structure urbaine, vue comme préoccupation centrale, afin d'obtenir des gains d'efficacité, de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de mettre à profit les avantages découlant des mesures d'atténuation du changement climatique et celles visant à s'y adapter.

L'approche Eco² dote les villes d'un cadre analytique et opérationnel qui peut être appliqué aux défis

particuliers auxquels les villes font face. Tout en adoptant une approche ascendante (bottom-up) qui se fonde sur les initiatives locales et qui intègre les priorités et préoccupations des principaux acteurs, Elle aide également les villes à accéder aux ressources financières nécessaires pour des investissements dans des infrastructures urbaines stratégiques.

En plus des activités de connaissances et d'apprentissage liées à l'initiative menée en Asie, et parmi d'autres livrables clés de l'initiative PTC, il y a lieu de signaler une conférence internationale prévue se tenir à Yokohama en octobre 2010, avec des représentants du gouvernement japonais, de partenaires asiatiques, de villes, de représentants d'agences internationales et autres parties prenantes urbaines. A noter également la production d'un rapport contenant l'évaluation et les comptes rendus sur les activités de formation et de renforcement des capacités menées pour un public cible notamment les agences relevant des gouvernements nationaux, les associations de villes et les villes pilotes.

Un autre PTC avec la Banque Mondiale a pour but d'aider les villes à mieux réagir et de façon urgente aux catastrophes de type nouveau causées par le changement climatique, ainsi que de mieux intégrer ces catastrophes dans leurs planifications, les villes de l'Afrique de l'ouest étant considérées en priorité. Le PTC a permis d'élaborer une évaluation post catastrophe pour le Burkina Faso et le Sénégal après les grandes inondations, ce qui devrait aider à l'élaboration de politiques adaptées et de prise de décision adéquate.

Miser sur les connaissances en matière urbaine

Le programme renforcé de connaissances et d'apprentissage de l'Alliance continuera de mettre à profit les partenariats existants avec des économies plus développées et urbanisées comme celles de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud qui ont une expérience confirmée des opportunités et des défis urbains. En Inde, à titre d'exemple, l'Alliance a signé

un accord avec le Ministère du Développement Urbain pour améliorer le réseau « d'échange entre pairs et d'apprentissage » (PEARL) créé sous l'égide de la Mission Nationale Jawaharlal Nehru pour le Renouveau Urbain (JNNURM).

L'appui de l'Alliance des Villes consiste à développer des mécanismes de réseautage pour évaluer les besoins en connaissances des villes, développer de nouveaux supports de connaissances et encourager leur partage. Il contribue également au renforcement des capacités à partager ce savoir et à y avoir accès afin d'améliorer la gouvernance et l'efficacité des investissements en infrastructures urbaines. PEARL vise à devenir une plateforme d'apprentissage pour le partage des connaissances et d'activités d'apprentissage réciproques. L'appui de l'Alliance des Villes couvrira initialement les villes sous l'égide de la JNNURM, mais l'objectif à long terme est d'étendre le réseau à d'autres villes et agglomérations couvertes par le « Programme de développement des infrastructures urbaines des



Résident de Langa Township Motel, Ville du Cap, Afrique du Sud



Une scène d'une rue commerciale florissante à Accra, Ghana.

petites et moyennes villes » (Urban Infrastructure Development Scheme for Small and Medium Towns – UIDSSMT).

L'Alliance des Villes est également entrée dans un autre partenariat avec le gouvernement du Brésil pour lui apporter conseil et appui technique dans la mise en oeuvre de son Plan National d'Habitat (*Plano Nacional de Habitação* – PlanHab). Le Plan-Hab a été créé dans le cadre d'un ensemble d'actions concertées pour faire face au déficit croissant en logement du Brésil. Il admet que l'amélioration de l'accès au logement et des services urbains fiables sont essentiels pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

En 2005, le déficit national en logement était estimé à 7,9 millions d'unités, soit près de 15 pour cent du stock total de logement. Le déficit en logement est concentré en milieu urbain (6,4 millions). Approximativement, 2,3 millions — soit 29 pour cent — du déficit total se trouve dans les centres métropolitains : Belém, Fortaleza, Recife, Salvador, Belo Horizonte, Rio de Janeiro, São Paulo, Curitiba, et Porto Alegre. En termes de distribution régionale, les régions du sud-est et du nord-est représentent

plus de 71 pour cent du déficit en logement. Le déficit traduit trois types de carences : celle relative aux populations qui vivent dans des logements précaires (19,7 pour cent), ceux qui vivent en cohabitation (56,8 pour cent), et les ménages qui paient un loyer excessif (23,5 pour cent). Plus de 90 pour cent du déficit de logement concerne des ménages qui gagnent moins de trois (3) fois le salaire mensuel minimal.

Sous l'autorité du Ministère des villes, le gouvernement brésilien a commencé à s'attaquer au déficit en logement dès 2004. La Politique Nationale du Logement visait à catalyser le processus de planification du secteur du logement et améliorer les capacités institutionnelles pour faciliter aux populations l'accès au logement. La consolidation de la Politique Nationale du Logement a commencé en août 2007 avec l'élaboration du Plan National du Logement avec, comme objectif ultime, de développer un programme bien ciblé au profit des pauvres tout en utilisant le plus efficacement possible les ressources publiques.

Toutefois, un des défis majeurs rencontré lors de l'élaboration du Plan National du Logement a été

de formuler une stratégie pour opérationnaliser l'objectif principal de la Politique Nationale du Logement à savoir l'accès à un logement décent pour tous les citoyens dans un pays caractérisé par des niveaux élevés d'inégalités sociales et économiques.

L'Alliance des Villes se devait donc de fournir une assistance technique et des conseils durant les 12 premiers mois de la mise en œuvre du Planhab. L'Alliance a, tout particulièrement, apporté un soutien ciblé sur l'amélioration de la politique en ce qui concerne le programme national de réhabilitation de bidonvilles, la mise en œuvre des réformes d'un programme national de subvention du logement à destination des plus pauvres et la diffusion du savoir dans ces domaines.

En Afrique du Sud, l'Alliance aide à renforcer le Programme National Sud-africain d'Appui à la Réhabilitation (*South African National Upgrading Support Programme – NUSP*), un plan exhaustif pour le développement d'établissements humains durables, présenté en 2004 par la Ministre de l'Habitat. Intitulé « A la recherche de solutions nouvelles: Le Plan Exhaustif pour le Développement d'Établissements Humains Durables » (*“Breaking New Ground: The Comprehensive Plan for the Development of Sustainable Human Settlements”*), l'objectif en était d'aider à réduire la prolifération des établissements informels. En 2005, près de 2,3 millions de ménages vivaient dans des bidonvilles, que ce soit dans des établissements informels ou dans les arrières-cours de logements formels, ce nombre augmentant au rythme de 8 pour cent par an. Dans le cadre du plan national exhaustif, le gouvernement a finalisé une deuxième initiative de politique rigoureuse et de grande portée, pour la réhabilitation des établissements informels. Cette politique de réhabilitation a été formellement intégrée dans le Code National du Logement — la référence juridique de toute politique nationale de logement, depuis la *Loi sur le Logement (Housing Act)* de 1997 — base du programme national du logement.

La subvention de l'Alliance des Villes a servi à assister le nouveau Département National des

Établissements humains (*National Department of Human Settlements*) pour le développement d'un programme national de réhabilitation basé sur la politique du «*Breaking New Ground*» (à la recherche de solutions nouvelles). Elle permet:

- ⚡ la révision de la politique sur les établissements informels, sur la base des enseignements des programmes pilotes et de l'expérience internationale ;
- ⚡ la préparation d'une stratégie nationale pour la mise en œuvre d'un programme à grande échelle pour les établissements informels;
- ⚡ l'affinement des cadres de politique et de mise en œuvre pour la réhabilitation d'établissements informels au niveau provincial et
- ⚡ le développement de systèmes de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du programme.

IV. Communications et plaidoyer

La Stratégie à Moyen terme (SMT) de l'Alliance des Villes (2008–2010) a identifié «le besoin de renforcer le plaidoyer, conjointement avec les partenaires, pour promouvoir la compréhension du rôle des villes et des autorités locales dans le développement». Encouragé par les résultats d'un Groupe de Travail composé de membres donateurs et l'approbation de ces résultats par son Comité Exécutif, le Secrétariat a fait les premiers pas décisifs vers l'élaboration d'une «stratégie de plaidoyer systématique et complète pour l'Alliance des Villes conjointement avec ses membres.»

La conception du programme se fonde sur deux objectifs stratégiques découlant des consultations engagées avec les membres de l'Alliance: (i) démontrer aux décideurs politiques des gouvernements/agences et leurs organisations multilatérales, particulièrement en Europe, le besoin urgent de faire face à l'urbanisation rapide — en particulier la croissance des bidonvilles — et le rôle central des villes et des collectivités locales dans le règlement des questions relatives à l'urbanisation et, (ii) appuyer les actions visant à catalyser les processus de changement ayant trait à des questions d'urbanisation

rapide et au rôle des villes dans les pays en développement, particulièrement au travers du Programmes par Pays de l'Alliance des Villes.

Il est prévu que le premier objectif sera atteint à travers un programme de travail conjoint avec les membres de l'Alliance pour mener une campagne sur les activités de communication et de plaidoyer en Europe.

La mise en oeuvre du deuxième objectif de la stratégie du plaidoyer en est encore à ses débuts, et est actuellement dans la phase d'identification des besoins et possibilités du plaidoyer dans les pays APC. A titre d'exemple, une évaluation des besoins de plaidoyer au Ghana par les membres de l'Alliance a révélé un fort courant d'hostilité de la part des média et de l'opinion publique envers les habitants des bidonvilles, et une ignorance du potentiel que possèdent les gouvernements municipaux et métropolitains pour l'amélioration du développement économique et la réduction de la pauvreté. Toutefois, il est clairement apparu que des partenaires gouvernementaux et la société civile étaient disposés à améliorer les politiques et programmes relatifs à cette question. Finalement, comme la conception du programme Services Fonciers et Citoyenneté (SFC) institutionnalise la consultation avec les populations urbaines pauvres à tous les niveaux, des activités de

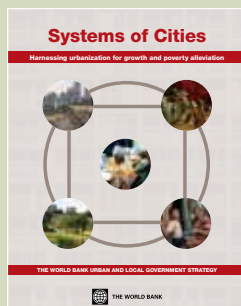
sensibilisation et de communication ont été intégrées dans la préparation du programme SFC pour le Ghana.

Pour défendre les efforts de l'Alliance sur la question du plaidoyer, le Secrétariat a mis en place une Commission Plaidoyer qui sera composée d'éminents experts de la question urbaine et de décideurs politiques. Ils donneront des conseils stratégiques à l'Alliance des Villes, représenteront formellement l'Alliance, et utiliseront leurs propres réseaux locaux et mondiaux afin de chercher des opportunités pour promouvoir les objectifs, les activités et les produits de l'Alliance des Villes. La Commission Plaidoyer est constituée pour le moment d'un membre, l'honorable ex-députée du parlement britannique, Clare Short.

Autres activités de communication et de sensibilisation

Outre l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer, les activités de communication pour la période en question ont essentiellement consisté à équilibrer les fonctions normatives de communication et de partage des connaissances de l'Alliance d'une part, avec l'intérêt croissant porté aux activités de plaidoyer d'autre part. Cela a produit des résultats significatifs consignés dans les sections suivantes:

:: Nouvelle stratégie de la Banque mondiale pour les villes et les collectivités locales



La Banque Mondiale a lancé une *Nouvelle stratégie pour les villes et les collectivités locales* pendant la période faisant l'objet de ce rapport. Intitulée *Un système de villes: Mettre à profit l'urbanisation pour assurer la croissance et réduire la pauvreté*, la

nouvelle stratégie pour les villes et les collectivités locales, d'une portée de 10 ans, plaide pour une approche large et à grande échelle de la réduction de la pauvreté urbaine et entend aider les gouvernements, à différents niveaux, à rendre les villes plus équitables, efficaces, durables et respectueuses de l'environnement. En se fondant sur les principes clés de densité, d'agglomération et de proximité comme facteurs essentiels du progrès humain, de la productivité économique et de l'équité sociale, la nouvelle stratégie promeut les messages clés suivants:

- :: L'urbanisation est une question trop importante pour être laissée à la seule charge des villes. Pour réussir, l'urbanisation doit bénéficier d'une attention nationale dans des

domaines cruciaux — comme le marché foncier et le marché du logement — qui dépassent la compétence de l'administration municipale.

- :: Les villes doivent être équipées pour pouvoir accueillir de nouveaux résidents. Pour cela, il leur faudra être plus anticipatives en réactualisant les règles d'urbanisme pour permettre une croissance durable de la densification urbaine et empêcher une hausse excessive des prix due à la pénurie de logements et de terrains.
- :: Les coûts à payer si la croissance urbaine n'est pas planifiée à l'avance seront excessifs et difficile à rattraper.
- :: Travailler activement à tirer profit du processus urbain d'agglomération et gérer les congestions sera très bénéfique pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Pour répondre au nombre de plus en plus grand des villes secondaires qui font face à une croissance urbaine importante, la Banque Mondiale va se déployer davantage par le biais d'intermédiaires financiers et en développant des programmes nationaux et infranationaux qui proposeront des services financiers et de l'assistance technique aux collectivités locales.

:: Evènements

Alliance des Villes à Africités 5, du 16 au 20 décembre 2009

L'Alliance des Villes était l'un des participants les plus visibles du cinquième sommet Africités organisé à Marrakech, au Maroc, du 16 au 20 décembre 2009. Environ 4.000 délégués ont participé à cette conférence, représentant un large éventail de responsables de gouvernements locaux originaires de quarante sept (47) pays d'Afrique. L'Alliance a organisé un certain nombre de sessions de réseautage lors de cet événement dont un atelier



:: Evènements (suite)

SDV auquel ont assisté des maires de l'Afrique francophone spécialement invités pour l'occasion et une session bien suivie sur le thème "Définir les Processus de Planification et de Programmation" en collaboration avec l'ISTED au cours de laquelle les intervenants ont donné leur opinion sur la nécessité d'adopter une culture favorable aux pauvres, une planification et une programmation participatives, ainsi que le développement des outils et des méthodes correspondants. En prenant acte de cette forte participation, les organisateurs de la conférence ont attribué à l'Alliance le prestigieux prix de "La Cohérence des Outils et des Méthodes d'Appui aux Collectivités Locales" pour son soutien aux collectivités locales à travers le monde et, plus particulièrement, en Afrique.

L'Alliance des Villes au cinquième Forum urbain mondial, Rio de Janeiro, Brésil, 22-26 mars 2010

Après Africités 5, L'Alliance a participé à un événement encore plus spectaculaire, à savoir le cinquième Forum Urbain Mondial (FUM 5) à Rio de Janeiro, au Brésil, qui s'est tenu du 22 au 26 mars. L'Alliance a mis à profit un stand bien conçu, situé stratégiquement, pour abriter un certain nombre de sessions de réseautage co-organisées avec ses partenaires. Parmi les principaux points qui étaient à l'ordre du jour, on peut citer:

- :: « Neuf ans du Statut de la Ville du Brésil », une session de réseautage en collaboration avec le Ministère de la Ville du Brésil pour discuter du développement et de la mise en œuvre d'un instrument juridique pionnier qui cherche à mettre fin à l'inégalité urbaine;
- :: « Le Développement de la ville – le rôle du Gouvernement National », activité parallèle tenue en collaboration avec le Ministère allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ); et,



- :: « Les approches réussies de réhabilitation des bidonvilles et des Politiques et Programmes de Prévention au niveau national — 15 études de cas de pays » une activité parallèle en collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale, ONU-HABITAT, la BID et GTZ.

L'Alliance a également saisi l'opportunité que lui offrait le FUM 5 pour lancer trois co-publications majeures: *Le Statut de la Ville du Brésil: un Commentaire (The City Statute of Brazil: A Commentary)*, une collection d'essais analysant le Statut de la Ville au Brésil en partenariat avec le Ministère brésilien de la ville; *Cours d'Apprentissage à Distance sur les Actions Intégrées de Réhabilitation des Bidonvilles: Version Abrégée (Distance Learning Course on Integrated Slum Upgrading Actions: Abridged Version)*, traduction anglaise d'une vue d'ensemble des principales composantes d'un cours à distance, qui a été primé, sur la réhabilitation des bidonvilles, cours dispensé par l'université de Sao Paulo et appuyé par l'Alliance; *Construire les Villes: Réhabilitation des Quartiers et Qualité de la Vie en Milieu Urbain (Building Cities: Neighbourhood Upgrading and the Urban Quality of Life)*, en partenariat avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID) qui documente les programmes de réhabilitation des établissements dans la région et décrit les défis les plus cruciaux pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

:: Résumé des publications



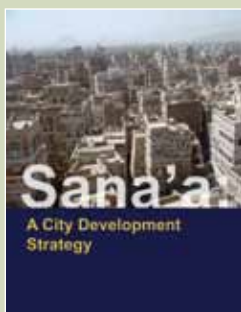
Cities Alliance 2009 Rapport annuel, *Cities Alliance, Washington D.C., janvier 2010*

Le rapport annuel 2009 procède à la célébration, à l'inventaire et à l'évaluation de l'environnement urbain dans lequel l'Alliance des Villes a évolué pendant les dix dernières années. Le rapport explore également les nouvelles exigences en matière d'aide au développement et à la ville, qui

sont apparues depuis.

Le message clé du Rapport Annuel est que les politiques nationales qui acceptent le caractère inéluctable de l'urbanisation sont les plus susceptibles de créer les conditions nécessaires à une croissance économique et de réduire à la fois la pauvreté urbaine et rurale. Les partenariats internationaux au développement telle que l'Alliance des Villes, peuvent jouer un rôle clé dans l'activation de ce processus:

- :: en renforçant les collectivités locales et la responsabilisation de ce niveau local ;
- :: en fournissant un appui programmatique pluriannuel qui sera pris en charge par les partenaires locaux;
- :: en encourageant l'apprentissage entre les villes et les pays et, entre les communautés urbaines ;
- :: en promouvant l'idée que les femmes jouent un rôle essentiel pour le développement et
- :: en s'appuyant sur ce qui fonctionne déjà sur place au lieu d'imposer des solutions importées.



Sana'a: Une Stratégie de Développement de la Ville, *L'Alliance des Villes, le Gouvernement du Yemen, la Municipalité de Sana'a, la Banque Mondiale, Washington DC, juillet 2009.*

Cette publication vise à résumer les principaux résultats des études, des discussions et de la planification stratégique réalisées au cours du processus de SDV de Sana'a. Depuis 2000, avec la publication de la loi n°4 sur les auto-

rités locales, le gouvernement yéménite poursuit un programme ambitieux de décentralisation visant à déléguer davantage de pouvoirs fiscaux et administratifs aux collectivités locales et à permettre aux communautés urbaines — leaders d'opinion, habitants et investisseurs — de mieux contrôler le développement économique et social de leurs villes et villages.

A ce jour, des stratégies de développement de ville (SDV) ont été initiées dans quatre des plus grandes zones urbaines du Yémen, à savoir Sanaa, Aden, Hodeidah et Mukalla. Avec l'appui de l'Alliance des Villes et de la Banque Mondiale, le processus de SDV de ces villes a réuni les responsables du secteur public et du secteur privé en vue de procéder à une évaluation collective des forces et faiblesses de la ville, de réfléchir de façon stratégique sur les opportunités d'une croissance économique équitable, de développer une vision à long terme, et d'élaborer un plan d'action indiquant les priorités. Dans les quatre cas, les SDV ont été couplées avec les révisions des principaux plans directeurs des villes afin de garantir un lien fort entre les plans de développement économique et les infrastructures.

MTSU: Transformation de Mumbai en une ville de Classe Mondiale, *Mumbai, Inde, Unité de Soutien pour la Transformation de Mumbai (Mumbai Transformation Support Unit), All India Institute of Local Self Government, Alliance des Villes, juin 2009*

Créé en 2005 par la Banque Mondiale, l'Alliance des Villes, l'USAID et le gouvernement du Maharashtra, l'Unité de Soutien pour la Transformation de Mumbai (*Mumbai Transformation Support Unit* – MTSU) coordonne les activités de soutien pour plus de 40 projets conçus pour renforcer la croissance économique de Mumbai, réduire la pauvreté et améliorer la qualité de vie des 12 millions d'habitants, plus particulièrement ceux qui vivent dans les bidonvilles. Le MTSU a publié ce rapport dans le but de présenter les activités de la Phase 1 (juin 2005-mars 2008) du programme pilote de transformation de Mumbai, une initiative de grande envergure du

:: Résumé des publications (suite)

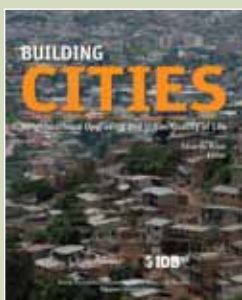


secteur privé qui vise à faire de la ville un endroit où il fait mieux vivre, travailler et investir. L'initiative

a été, par la suite, approuvée par le gouvernement du Maharashtra, dont Mumbai est la capitale, par le gouvernement indien, la Banque Mondiale et l'Alliance des Villes. L'initiative est actuellement dans sa deuxième phase de mise en œuvre.

Construire les Villes: Réhabilitation des Quartiers et Qualité de la Vie en Milieu Urbain, Washington D.C., Banque Inter-Américaine de Développement, Alliance des Villes, Centre David Rockefeller pour les Etudes Latino Américaines, Harvard University, mars, 2010.

Cette publication documente l'évolution des programmes de réhabilitation des établissements humains aussi bien du point de vue théorique que du point de vue pratique et décrit les défis les plus importants rencontrés dans les programmes d'amélioration de la qualité de vie des habitants des établissements précaires. Chacun des sept chapitres aborde un thème différent relatif à la réhabilitation urbaine. La publication a pour but de faire une synthèse des connaissances accumulées par la communauté de spécialistes du développement urbain au sein de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) qui possède une expérience de plus de vingt (20) ans dans le soutien des gouvernements



nationaux, des Etats et des collectivités locales dans la mise en œuvre de ces programmes d'amélioration des établissements humains. Elle vise également à contribuer au dialogue sur les politiques ainsi qu'au débat sur la conception et la mise en œuvre

des programmes de réhabilitation des établissements humains dans tous les pays de la région Amérique Latine et des Caraïbes (ALC).

Synthèse de Cours à Distance: Axes Intégrés d'Urbanisation des Etablissements Précaires (Síntese do Curso á Distância: Ações Integradas de Urbanização de Assentamentos Precários), São Paulo, Ministère de la Ville, Brésil, Alliance des Villes, mars 2010.

Cette publication est tirée d'un cours à distance, qui a été primé, sur les programmes intégrés de réhabilitation des bidonvilles initiés par le Ministère brésilien des Villes et conjointement organisé avec l'Université de São Paulo. Dispensé pour la première fois en août 2008, ce cours dure trois mois. Il est dirigé par une équipe pluridisciplinaire d'universitaires possédant une grande expérience pratique. Il couvre différents aspects des programmes de réhabilitation des bidonvilles, notamment le cadre de politique nationale, la législation environnementale, la participation sociale, le calcul des coûts, la conception, le suivi et l'évaluation.



Traduite en anglais sous le titre *Distance Learning Course on Integrated Slum Upgrading Actions: Abridged Version*, la publication fournit un aperçu de l'exécution des actions touchant à l'intégration des bidonvilles dans le tissu urbain du Brésil. Ces documents se fondent sur trois lignes directrices du gouvernement fédéral comme précisé dans le Programme national d'Accélération de la Croissance (PAC) : (i) entreprendre des interventions physiques, dont des travaux publics liés à l'urbanisation, la revitalisation environnementale et, chaque fois que nécessaire, la construction de nouvelles unités de logement et la fourniture d'équipements et de services sociaux; (ii) améliorer la régularisation de la tenure, et (iii) mettre l'accent sur le travail social afin de s'assurer la participation des habitants des bidonvilles aux programmes.